



CONTRAT DE TRAVAIL

ENTRE

La Société Open SAS , immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n° 381031285 dont le siège social est situé au Carré Champerret - 28, rue Jacques Ibert - CS 10149 - 92309 Levallois-Perret cedex représentée par Valérie BENVENUTO en sa qualité de Directeur Général.
Ci-après dénommée « la Société »

D'UNE PART

ET

Madame Amino Myriam KOFFI

Demeurant 20 Rue André Bretagne, 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.
Née le 15/08/1992 à Totodrou Kouibly, de nationalité : Côte d'Ivoire.
N° de Sécurité sociale : 2-92-08-99-326-131-08
Ci-après dénommée Madame Amino Myriam KOFFI ou le "Salarié".

D'AUTRE PART

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

ENGAGEMENT

Le Salarié est engagé à durée indéterminée par la Société à compter du 01/08/2023 sous réserve des résultats de la visite médicale et de la présentation d'une autorisation de travail en cours de validité.

En cas de non présentation du salarié à la date de démarrage convenue entre les parties, le présent contrat sera nul et non avenu.

OPEN Siège social

Carré Champerret – 28, Rue Jacques Ibert – CS 10149 – 92309 Levallois-Perret cedex – France
Tél : +33 1 71 06 31 28

Société par Actions Simplifiée - Capital de 22 598 529,50 Euros - RCS NANTERRE 381 031 285

contact@open-groupe.com • www.open.global



Madame Amon Myriam KOFFI
20 Rue André Bretagne
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Levallois-Perret, 04/07/2023

Objet : Contrat de travail.

Madame,

Nous vous prions de trouver ci-joint, en deux exemplaires, votre Contrat à durée indéterminée.

Si ce contrat vous agréé, nous vous remercions de bien vouloir nous en retourner un exemplaire dûment signé.

Merci de nous remettre le package des documents qui accompagne votre contrat le jour de votre embauche.
Votre engagement définitif reste subordonné à la présentation, au plus tard dans les
15 jours suivants la date d'effet du présent contrat, des documents suivants :

- copie de votre certificat de travail de votre précédent employeur,
- copie(s) de vos diplômes,
- copie de votre carte d'identité ou de votre autorisation de travail.

Au cas où vous souhaiteriez des précisions, vous pouvez contacter votre Chargée de Relation Collaborateur (CRC) : Sandrine LACHAUX.

Nous vous en souhaitons bonne réception et, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos très sincères salutations.

Valérie BENVENUTO
Directeur Général

OPEN Siège social

Carré Champerret – 28, Rue Jacques Ibert – CS 10149 – 92309 Levallois-Perret cedex – France

Tél : +33 1 71 06 31 28

Société par Actions Simplifiée - Capital de 22 598 529,50 Euros - RCS NANTERRE 381 031 285

contact@open-groupe.com • www.open.global



Le Salarié déclare qu'il n'est lié à aucun autre employeur et avoir quitté son précédent employeur libre de tout engagement et n'être soumis à aucune clause de non concurrence. Toute fausse déclaration est de nature à mettre en jeu sa responsabilité.

Dans les 15 jours suivant la date d'effet du présent contrat, Madame Amino Myriam KOFFI s'engage à présenter à la Société les documents suivants : copie des diplômes et copie du dernier certificat de travail.

Le présent contrat de travail est régi par la loi, la Convention Collective des Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'Ingénieurs Conseils, Sociétés de Conseil, les Accords d'Entreprise et barèmes en vigueur dans la Société, et par les stipulations impératives contenues dans le règlement intérieur (intégrant l'annexe « Charte Informatique ») consultables sur l'intranet de la Société. La société dispose également d'un Code Ethique des Affaires consultable sur l'intranet de la société.

PÉRIODE D'ESSAI

Le présent contrat ne comporte pas de période d'essai.

FONCTIONS

Le Salarié est engagé en qualité de : Chargée de Mission ADV

Ce poste correspond à la position 2.2 coefficient 310 de la convention collective en vigueur : statut Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise.

Les attributions de Madame Amino Myriam KOFFI sont susceptibles d'évoluer. La Société se réserve donc le droit de les modifier ou de les compléter, sans que cela ne constitue une modification du contrat de travail.

Dans sa fonction et d'une manière générale, il est essentiel que Madame Amino Myriam KOFFI se conforme aux procédures mises en place dans la société, notamment les procédures de gestion des accès physiques et logiques.

LIEU DE TRAVAIL ET MOBILITÉ

Madame Amino Myriam KOFFI exercera ses fonctions à Levallois-Perret :

Carré Champperret - 28 rue Jacques Ibert CS 10149 92300 Levallois-Perret

Compte tenu de la nature de ses fonctions, Le Salarié pourra donc être amené à se déplacer, aussi bien en France de façon durable, qu'à l'étranger, de façon plus ponctuelle.

OPEN Siège social

Carré Champperret – 28, Rue Jacques Ibert – CS 10149 – 92309 Levallois-Perret cedex – France

Tél : +33 1 71 06 31 28

Société par Actions Simplifiée - Capital de 22 598 529,50 Euros - RCS NANTERRE 381 031 285

contact@open-groupe.com • www.open.global



Par ailleurs, les parties conviennent de ce que le lieu habituel de travail de Madame Amino Myriam KOFFI pourra être transféré dans tout autre établissement, actuel ou futur, de la Société

REMUNERATION

En contrepartie de son travail, Madame Amino Myriam KOFFI percevra une rémunération mensuelle brute de 2 625 euros.

DURÉE DE TRAVAIL

La durée du travail et son aménagement sont ceux prévus par la loi, les conventions et accords collectifs applicables.

En l'état des dispositions conventionnelles applicables à la Société, Madame Amino Myriam KOFFI relève de la Modalité Standard telle que prévue par l'Accord d'entreprise du 3 décembre 2009.

A titre d'information, le régime applicable aux salariés relevant des Modalités Standard telle que prévue par l'Accord précité est le suivant :

- 36H30 de travail effectif par semaine, étant précisé que cette durée hebdomadaire peut évoluer à la hausse, comme à la baisse, conformément à l'Accord d'entreprise du 3 décembre 2009,

- 9 jours potentiels de RTT par an calculés conformément à l'article 6 de l'Accord d'entreprise sur le temps de travail du 3 décembre 2009.

Madame Amino Myriam KOFFI devra se conformer aux horaires collectifs en vigueur au sein de la Société.

Il est expressément convenu que toute heure supplémentaire ne peut être accomplie qu'avec l'accord exprès et préalable du responsable hiérarchique.

Dans l'hypothèse, où l'Accord d'entreprise du 3 décembre 2009 (sur le temps de travail), cesserait de s'appliquer, Madame Amino Myriam KOFFI relèverait de la Modalité « Standard » issue des dispositions de l'Accord de Branche Syntec du 22 juin 1999 (ou de tout autre Accord Syntec qui lui serait substitué ou adapté).

Les amplitudes horaires maximales de travail sont des amplitudes exceptionnelles et ne doivent pas constituer le temps de travail habituel de Madame Amino Myriam KOFFI. Le droit au repos quotidien et hebdomadaire doit être effectif, Madame Amino Myriam KOFFI a donc une obligation de déconnexion des outils de communication à distance.

OPEN Siège social

Carré Champerret – 28, Rue Jacques Ibert – CS 10149 – 92309 Levallois-Perret cedex – France

Tél : +33 1 71 06 31 28

Société par Actions Simplifiée - Capital de 22 598 529,50 Euros - RCS NANTERRE 381 031 285

contact@open-groupe.com • www.open.global



ASTREINTES

Madame Amon Myriam KOFFI pourra effectuer des astreintes. Il est convenu que l'indemnisation prévue par le barème en vigueur dans l'entreprise inclut le paiement de l'indemnisation des congés payés afférents. Ce montant peut être modifié sans que cela constitue une modification d'un élément essentiel de son contrat de travail.

CONGES PAYES

Madame Amon Myriam KOFFI aura droit aux congés payés prévus par les articles L.3141-1 et suivants du Code du Travail et par la Convention Collective applicable.

Les dates de congés sont arrêtées par la Direction sur proposition de Madame Amon Myriam KOFFI et compte tenu des nécessités du service.

La période de prise du congé principal (droits à congé hors 5ème semaine et congé d'ancienneté) s'étend du 1er mai au 31 octobre. Durant cette période, il devra être pris obligatoirement vingt jours ouvrés de congé payé dont dix jours ouvrés consécutifs. Pour toute demande entraînant une dérogation à cette règle, Madame Amon Myriam KOFFI renonce aux congés de fractionnement.

FRAIS PROFESSIONNELS

Le Salarié aura droit au remboursement, sur présentation de justificatifs appropriés et après approbation de la Société, des frais et dépenses engagés par lui, conformément aux pratiques établies par la Société et pour les besoins exclusifs de son activité professionnelle. Ces pratiques peuvent être modifiées sans que cela ne constitue une modification du contrat de travail.

PROTECTION SOCIALE

Madame Amon Myriam KOFFI devra adhérer au régime santé et prévoyance souscrit par la Société. Ce régime pourra être changé après information des instances représentatives du personnel de la Société.

ABSENCES

En cas d'absence prévisible, Madame Amon Myriam KOFFI devra solliciter une autorisation préalable.

OPEN Siège social

Carré Champerret – 28, Rue Jacques Ibert – CS 10149 – 92309 Levallois-Perret cedex – France

Tél : +33 1 71 06 31 28

Société par Actions Simplifiée - Capital de 22 598 529,50 Euros - RCS NANTERRE 381 031 285

contact@open-groupe.com • www.open.global



Si l'absence est imprévisible et notamment si elle résulte de la maladie ou d'un accident, il appartiendra à Madame Amino Myriam KOFFI d'informer ou de faire informer la Société dans les 24 heures et de fournir, dans les 48 heures, une justification de l'absence, notamment par l'envoi d'un avis d'arrêt de travail et des avis de prolongation éventuelle.

PREAVIS

Madame Amino Myriam KOFFI et la Société peuvent l'un et l'autre rompre à tout moment le contrat de travail en respectant les dispositions légales et conventionnelles en vigueur.

EXCLUSIVITÉ

Pendant la durée du présent contrat, Madame Amino Myriam KOFFI s'interdit l'exercice de toute activité professionnelle, concurrente ou non, afin de consacrer l'exclusivité de son activité à la société.

OBLIGATION DE DISCRÉTION ET CONFIDENTIALITÉ

Le Salarié s'engage à conserver, de la façon la plus stricte, la discrétion la plus absolue sur l'ensemble des renseignements qu'il pourrait recueillir à l'occasion de ses fonctions ou du fait de sa présence dans l'entreprise vis-à-vis des tiers et des salariés de l'entreprise.

Madame Amino Myriam KOFFI s'interdit notamment, pendant toute la durée du présent contrat et postérieurement à sa résiliation pour quelque motif que ce soit, de divulguer à un tiers (autre qu'une personne autorisée à en connaître par la Société ou le Groupe), d'utiliser pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers autre que la Société ou le Groupe, de faire divulguer par un tiers, sans autorisation, des informations confidentielles appartenant à la Société ou au Groupe.

Le terme « informations confidentielles » inclura notamment, de manière non limitative, les informations et le savoir-faire relatifs aux projets de la Société, le fonctionnement des procédés et inventions détenus ou utilisés par la Société, le détail de ses projets (en ce inclus l'organisation des projets et le nombre de personnes impliquées), les logiciels, les listes clients, coordonnées des clients, barèmes de prix et détails des relations commerciales, quel que soit le support sur lequel ces informations sont stockées, ainsi que les négociations pour lesquelles le Salarié est tenu d'une obligation de confidentialité du fait de ses fonctions ou pour lesquelles la Société et/ou le Groupe auquel il appartient est tenu d'une obligation de confidentialité envers un tiers.

Madame Amino Myriam KOFFI ne pourra faire apparaître dans un journal ou une quelconque publication aucun article dont tout ou partie aurait pour objet le domaine des activités de la société sans l'avoir soumis préalablement à l'approbation de la Direction.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

OPEN Siège social

Carré Champerret – 28, Rue Jacques Ibert – CS 10149 – 92309 Levallois-Perret cedex – France

Tél : +33 1 71 06 31 28

Société par Actions Simplifiée - Capital de 22 598 529,50 Euros - RCS NANTERRE 381 031 285

contact@open-groupe.com • www.open.global



Dans la limite de ce qui est autorisé par la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 telle que modifiée et le Règlement Général sur la Protection des Données en date du 27 avril 2016, Madame Amino Myriam KOFFI reconnaît que la Société sera amenée à traiter certaines de ses données personnelles afin de faciliter la gestion et l'administration du personnel.

La déclaration préalable à l'embauche a été effectuée auprès de l'URSSAF de rattachement.

Conformément aux dispositions de la loi ci-dessus, le Salarié est informé de ce qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification à l'égard des informations mentionnées dans cette déclaration, ainsi que d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement de ses données.

Madame Amino Myriam KOFFI pourra exercer ce droit et obtenir communication desdites données auprès de la Direction des Ressources Humaines de la Société.

DROIT A L'IMAGE

Madame Amino Myriam KOFFI autorise la Société à reproduire et exploiter son image fixée dans le cadre de photographies pour la prestation de la promotion et la communication de Groupe OPEN.

La présente autorisation d'exploitation de son droit à l'image par Madame Amino Myriam KOFFI est consentie à titre gratuit. Elle emporte la possibilité pour la société d'apporter à l'image initiale de l'image toutes modifications, adaptations ou suppressions qu'elle jugera utile.

Cette autorisation est valable pour une utilisation pour une durée de 3 ans à compter de la première utilisation, dans le monde (tous pays), et sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive : support papier (tirages des photographies), catalogues et éditions diverses, supports numériques connus et inconnus à ce jour, tout support audiovisuel, notamment cinéma, TV, vidéo et par tous moyens inhérents à ce mode de communication, internet (incluant Intranet, Extranet, Blogs, réseaux sociaux), tous vecteurs de réception confondus (smartphones, tablettes, etc.), médias presse (spots publicitaires télévisuels, spots publicitaires cinématographiques), supports de communication interne, supports promotionnels (PLV, ILV, campagnes d'affichage en tous lieux, toutes dimensions et sur tous supports (urbain, aéroports, gares, transports en commun, etc.), supports de communication interne ou externe tels plaquettes, livres blanc, témoignages...), droit d'intégration dans une autre œuvre / œuvre multimédia.

RESTITUTION DES DOCUMENTS

Tous documents, biens, matériels et supports d'information que la Société sera amenée à confier à Madame Amino Myriam KOFFI pour l'exécution de ses fonctions demeureront la propriété exclusive de la Société.

Madame Amino Myriam KOFFI s'interdit d'en faire un usage autre que professionnel ainsi que d'en faire des copies pour son usage personnel, sauf autorisation expresse de la Société.

OPEN Siège social

Carré Champerret – 28, Rue Jacques Ibert – CS 10149 – 92309 Levallois-Perret cedex – France

Tél : +33 1 71 06 31 28

Société par Actions Simplifiée - Capital de 22 598 529,50 Euros - RCS NANTERRE 381 031 285

contact@open-groupe.com • www.open.global



Le Salarié restituera à la Société, sur demande de celle-ci et au plus tard à la date de résiliation de son contrat de travail pour quelque motif que ce soit, toutes notes et documents écrits (y compris les photocopies) et fichiers détenus par lui et relatifs à son travail pour la Société, ainsi que tout document ou support contenant des informations confidentielles appartenant à la Société.

DÉBIT FORMATION

En cas d'investissement de formation excédant les obligations mises à la charge de la Société par la loi et la Convention Collective, la Société établira en accord avec Madame Amino Myriam KOFFI un avenant au contrat précisant que Madame Amino Myriam KOFFI s'engage à rembourser à la Société, tout ou partie desdits frais de formation, en cas de rupture du contrat de travail.

Ces montants seront intégralement et immédiatement exigibles à la date du départ de Madame Amino Myriam KOFFI. Madame Amino Myriam KOFFI reconnaît et accepte que les modalités de remboursement puissent prendre la forme d'une compensation avec toutes les sommes restant dues à Madame Amino Myriam KOFFI à la date de départ.

DISPOSITIONS DIVERSES

Le Salarié s'engage à informer la Société, sans délai, de tout changement qui interviendrait dans les situations qu'il a signalées (adresse, situation familiale, permis de conduire, etc...).

ACCORDS ANTÉRIEURS

Le présent contrat annule et remplace tous accords et/ou engagements antérieurs, écrits ou verbaux, pouvant exister entre les parties ou entre Madame Amino Myriam KOFFI et toute autre Société du Groupe auquel appartient la Société.

Fait en 2 exemplaires, à Levallois-Perret le 04/07/2023

Valérie BENVENUTO
Directeur Général

DocuSigned by:

Valérie BENVENUTO

9BCA559AE1DC493...

DocuSigned by:

KAM

8C3D0EE780BC4C0...

OPEN Siège social

Carré Champerret – 28, Rue Jacques Ibert – CS 10149 – 92309 Levallois-Perret cedex – France

Tél : +33 1 71 06 31 28

Société par Actions Simplifiée - Capital de 22 598 529,50 Euros - RCS NANTERRE 381 031 285

contact@open-groupe.com • www.open.global